

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Extrait d'une circulaire de Mgr Archevêque de Montréal. — III Correspondance romaine. — IV La doctrine de l'Assomption (*suite et fin*). — V Le baccalauréat et les études. — VI Un monsieur... bien puissant. — VII Une touchante conversion. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 23 janvier

On annonce :

La neuvaine de la Purification le 24 ou le 28. (1).

Dans le diocèse de Joliette, dimanche prochain, collecte pour la Propagation de la foi.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 23 janvier

Ou bien

Messe (vert) du IIIe dim. après l'Epiph., **semi-double**; mém. de saint Raymond et de sainte Emérentienne; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de S. Timothée et de saint Raymond.

Ou bien

Messe de la Sainte Famille (blanc) **double de 2e cl.** (du 19) ; mém. du dim. et de S. Raymond; préf. de Noël, dernier évang. du dim. — Aux II vêpres, com. 1o de S. Timothée, 2o du dim., 3o de S. Raymond.

(1) La fête de la Sainte-Famille est désormais fixée au 19, mais on peut en faire la solennité le IIIe dimanche après l'Epiphanie, jour où en faisait précédemment la fête.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (du 24 janvier au 1er février pour la *fête*, ou du 28 janvier au 5 février pour la *solennité*), ou l'un des 7 jours qui suivent la *fête* (ou la *solennité*).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 30 janvier

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 6 février, l'on doit anticiper au 30 janvier, celle de la Purification de la Sainte Vierge, (en laissant la bénédiction des cierges au 6 février).

Diocèse de Montréal. — Du 29 janvier, saint François de Sales.

Diocèse d'Ottawa. — Du 29 janvier, saint François de Sales, (Pointe-Gatineau).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 24 janvier, saint Timothée.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 27 janvier, saint Julien (Wolfstown).

Diocèse de Nicolet. — Du 29 janvier, saint François de Sales et saint Valère (Bulstrode).

Diocèse de Valleyfield. — Du 24 janvier, saint Timothée; du 26, saint Jean Chrysostôme; du 30, sainte Martine.

Diocèse de Pembroke. — Du 27 janvier, saint Jean Chrysostôme (Arnprior); du 29, saint François de Sales (Lyndock et Raglan).

Diocèse de Joliette. — Du 25 janvier, Conversion de S. Paul (de Joliette).
J. S.

EXTRAITS D'UNE " CIRCULAIRE "
 DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

D'UNE " circulaire " de Mgr l'archevêque, en date du 24 décembre 1915, nous extrayons ce qui suit :

LE "CANADA ECCLÉSIASTIQUE". — Le *Canada Ecclésiastique* sera publié dans les premiers mois de 1916 pour la trentième fois. C'est une publication vraiment précieuse dont je tiens à remercier et à féliciter l'auteur et les éditeurs et qu'il est de notre devoir d'encourager. Toutes les Fabriques sans exception devront, chaque année, s'en procurer un exemplaire. — J'espère aussi que les prêtres et les communautés religieuses lui feront l'accueil qu'il mérite; car il serait pénible de voir disparaître, faute de sympathie efficace, une oeuvre qui a rendu et rend encore les services les plus signalés.

TITULAIRES
titulaires
titularium
plaire en
—Depuis
paroisses
plus de c
liste.—De
quelques
dans les i
empêchés
sont plus
par la su
naient au
tion de l'
tés liturgi
pour réso
currence
la fête et l
vincial s'e
ou deux. (C
pas en ent
tent octava
frais de la
ché. On s'
Quoique c
avantageu
rant pour
avec l'ord
détails pu

TITULAIRES DES ÉGLISES PAROISSIALES. — La liste des titulaires des églises paroissiales intitulée *tabella festorum titularium*, dont chaque curé devait se pourvoir d'un exemplaire en 1898, est devenue insuffisante et devait être rééditée. — Depuis cette époque, outre la distraction de plus de quarante paroisses passées au diocèse de Joliette, il y a eu érection de plus de cinquante autres qui ne sont pas indiquées dans cette liste. — De plus, les réformes qu'a subies le bréviaire depuis quelques années nécessitaient des changements considérables dans les indications de cette *tabella*, par le fait que les offices empêchés au jour du titulaire ainsi qu'à son jour octave ne sont plus transférés. Ces changements sont encore accentués par la suppression de plus de quarante offices qui appartenaient au supplément au bréviaire. — D'autre part, la rédaction de l'octave d'un titulaire renferme si souvent des difficultés liturgiques qu'il y avait lieu de profiter d'une réédition pour résoudre ces difficultés qui proviennent surtout de l'occurrence des fêtes mobiles et de leurs octaves privilégiées avec la fête et l'octave du titulaire. Le rédacteur de notre *ordo* provincial s'est chargé de ce travail, qui sera publié dans un mois ou deux. Chaque curé, dont l'octave du titulaire ne se trouve pas en entier dans l'*ordo* (comme les grandes fêtes qui comportent octave dans l'Église universelle), devra s'en procurer, aux frais de la fabrique, un exemplaire à la procure de l'archevêché. On s'en servira chaque année pour l'octave du titulaire. Quoique ce travail forme comme un *ordo* perpétuel, il sera avantageux que, dans chaque presbytère, on rédige, en comparant pour chaque jour de l'octave les données de la brochure avec l'*ordo* annuel, un *ordo* spécial qui sera moins chargé de détails puisqu'il ne contiendra que ceux de l'année courante.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

CORRESPONDANCE ROMAINE

AUTOUR DU DERNIER CONSISTOIRE

Décembre 1915.



AVANT le Consistoire du mois dernier (6 décembre 1915), il y avait quelques quinze chapeaux vacants. C'est probablement ce qui a décidé Benoît XV à changer d'avis. On lui prêtait en effet la pensée de surseoir à toute création cardinalice jusqu'à la fin de la guerre.

Mais celle-ci se prolonge au-delà de tout ce qu'on pouvait raisonnablement croire. Bien plus, plus elle se prolonge et plus son champ homicide s'élargit. Voilà maintenant les Balkans en feu et l'Asie Mineure, le Canal de Suez et l'Egypte sont menacés par les plans conquérants du kaiser germanique. Cette pointe sur Constantinople, avec les conséquences qu'elle aurait pour l'Asie et l'Afrique, est un coup d'audace. L'axe de la guerre change. Il se déplace et le gros de la partie se jouera sur le territoire des Balkans. Or cela n'est pas de la politique pure et simple. Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est surtout dans la guerre que l'homme se retrouve près de Dieu et il y a pour cela un double motif. Le premier, c'est que, journellement aux prises avec la mort qui le guette, l'homme tend à se retourner vers Dieu et à mettre sa confiance en lui comme aussi à implorer son secours. Sous ce rapport le front français, que l'on voulait tant laïciser, est devenu tout à fait clérical. Les curés sac-au-dos ont introduit dans l'armée précisément l'influence que les sectaires voulaient écarter! La rage de ces derniers montre bien jusqu'où ils se sont trompés dans leurs calculs. En second lieu, Dieu s'appelle dans l'Ecriture le Dieu des armées. L'action de sa providence se montre bien plus

apparent
siècle en
victoire d
peut-être
ne veulent
avoir con

Quoi qu
le pape, s
trop larg
procédé à

On a b

Cagliero,

que en A

plètement

Ce fils de

la Terre d

mière mis

demanda

pays, car l

vénérable

et le fils d

est toujou

de toutes l

missionnai

dre de la c

comptait r

Voilà qu'r

que dans le

nouveau et

Pie X y en

hauteur de

l'oeuvre.

heurter de

apparente dans les grands conflits qui secouent le monde, de siècle en siècle, que dans les événements de chaque jour. La victoire de la Marne est un de ces coups de la providence qu'a peut-être reconnu le kaiser mais que les gouvernants français ne veulent point admettre. Quand même, malgré eux, il faut avoir confiance et fortifier cette confiance par la prière.

Quoi qu'il en soit des vues de Dieu sur cette horrible guerre, le pape, son vicaire sur la terre, a donc dû pourvoir au vide trop large qui se faisait dans les rangs des cardinaux. Il a procédé à une création.

On a beaucoup remarqué l'élévation à la pourpre de Mgr Cagliero, archevêque-titulaire de Sébaste et délégué apostolique en Amérique centrale. C'est une nomination faite complètement en dehors de la politique et des intérêts des nations. Ce fils de Dom Bosco a commencé par être missionnaire dans la Terre de feu, en Patagonie méridionale, où il fonda la première mission des Salésiens. Ce fut un dur sacrifice que lui demanda Dom Bosco quand il le fit partir pour ce lointain pays, car le jeune Cagliero était un des fils de prédilection du vénérable fondateur. Mais il s'agissait de la gloire de Dieu, et le fils de Dom Bosco n'hésita point. Fonder une mission est toujours une oeuvre difficile. Là-bas, elle se compliquait de toutes les difficultés du climat. Rien n'arrêta l'intrépide missionnaire qui, quand la mission fut bien établie, reçut l'ordre de la développer avec la charge de vicaire-apostolique. Il comptait rester toujours dans ce poste et dans cette oeuvre. Voilà qu'un jour le pape Pie X le nomme délégué-apostolique dans les républiques du centre-amérique. Le champ était nouveau et bien différent du premier. Il fallait un diplomate, Pie X y envoyait un saint. Le missionnaire se montra à la hauteur de sa tâche. Modestement, sans bruit, il se mit à l'oeuvre. Obligé de louvoyer continuellement pour ne pas heurter de front les susceptibilités de ces petites républiques

que divisent souvent les factions politiques, il sut par sa prudence et sa fermeté faire triompher l'Eglise. On lui doit en particulier le récent concordat ou convention avec le Nicaragua, qui, tout en étant profondément religieux, avait cependant des tendances à faire de l'Eglise un *instrumentum regni*.

Mgr Cagliari est âgé. Né le 11 janvier 1838, il a maintenant 77 ans. Cela donne un regain d'actualité à une prophétie de Dom Bosco et que j'ai entendu plusieurs fois citer à Rome. Dom Bosco, sans dévoiler l'avenir du futur cardinal, lui aurait dit en substance, que, lorsqu'il serait vieux et marcherait avec un bâton, il se rendrait à Rome et chanterait à Saint-Pierre le *Te Deum* de la délivrance de l'Eglise. La prophétie est-elle authentique? Je ne voudrais rien assurer sur ce point. Toujours est-il que Mgr Cagliari la connaissait et en parlait lui-même. Un jour qu'on la citait devant lui, il aurait dit: " Mais je suis vieux, je marche avec un bâton, et rien cependant n'indique ce triomphe; si la prophétie est vraie, il faut qu'elle se réalise assez promptement, car les forces me manqueront bientôt pour aller à Rome, même avec un bâton!" Le voilà qui vient à Rome pour y recevoir la plus haute distinction que peut donner la Sainte Eglise. Il sera donc tout prêt pour chanter à Saint-Pierre ce *Te Deum* que tous les chrétiens désirent de tout leur coeur.

Il est, de par les usages et les traditions de la *curie romaine*, des charges que l'on appelle cardinalices, parceque, à moins de circonstances imprévues, elles conduisent leur titulaire aux honneurs de la pourpre.

La secrétairerie des Rites, par exemple, n'est point une de celles qui mènent directement au cardinalat. Mais si un secrétaire des Rites a, pendant sa charge, préparé trois canonisations — ce qui est d'ailleurs assez rare — le pape d'ordinaire l'élève à la pourpre pour le récompenser de l'immense labeur auquel il a du faire face. C'était le cas de Mgr Agapito Pa-

nici, arch
troisième
nant ains
terre.

Le secr
au conclav
lotte blan
remet en
dans la p
toujours d
Lasagni, a
Pontife la
avoir des r
rouge dan
une prome

Les gra
naturel. L
ont déjà f
les nomma
honneurs d
gnc, Ferr
lerme et d
traditionne
sur le sièg
du Sacré-C
dant, quan
était suffis

Mgr Gus
diocèses ita
Dans les di
fit remarqu
par ses trav
Il avait dev

nici, archevêque-titulaire de Laodicée, et il préparait sa troisième canonisation, quand Dieu l'a rappelé à lui, lui donnant ainsi la pourpre de ses élus bien préférable à celle de la terre.

Le secrétaire du Sacré-Collège, qui entre en cette qualité au conclave, présente à l'élu sur un plateau de vermeil la calotte blanche, et le nouveau pape, toujours d'après l'usage, lui remet en échange sa calotte rouge, signe qu'il sera compris dans la première promotion cardinalice. Cela n'arrive pas toujours cependant. A l'élection de Léon XIII, quand Mgr Lasagni, alors secrétaire du Sacré-Collège, remit au Souverain Pontife la calotte de moire blanche, Léon XIII, qui devait avoir des motifs pour agir ainsi, mit prosaïquement sa calotte rouge dans sa poche. Mgr Lasagni attendit près de cinq ans une promotion qui ne venait pas.

Les grands sièges d'Italie sont cardinalices, et c'est tout naturel. Le pape n'appelle à les occuper que des prélats qui ont déjà fait leurs preuves, qu'il a pu voir à l'oeuvre, et, en les nommant à ces sièges, il les désigne implicitement pour les honneurs de la pourpre. Parmi ces sièges, il y a ceux de Bologne, Ferrare, Ravenne, Naples, Florence, Gênes, Turin, Palerme et d'autres encore. Est-ce en vertu de cette coutume traditionnelle que Mgr Gusmini, qui a succédé à Benoît XV sur le siège de Bologne, vient d'être appelé à devenir membre du Sacré-Collège ? On pourrait le croire *a priori*. Cependant, quand on examine la carrière du prélat, on voit qu'elle était suffisante et au-delà pour fixer le choix pontifical.

Mgr Gusmini est originaire du diocèse de Bergame, un des diocèses italiens les plus féconds en oeuvres de tout genre. Dans les diverses positions qu'il y occupa, l'abbé Gusmini se fit remarquer par son activité dans les questions sociales et par ses travaux pour le bien matériel et moral de son peuple. Il avait devant lui un vaste champ, admirablement défriché

d'ailleurs, et sa renommée était grande, non seulement à Bergame, mais au dehors. C'est ainsi qu'il présenta au congrès de Bologne un rapport sur les unions professionnelles qui fut très remarqué, tant par sa vaste érudition que par la profondeur de ses vues. Il avait non seulement, ce qui est naturel, l'estime de ses supérieurs ecclésiastiques, mais aussi celle de ses concitoyens. Du petit "pays" de Vertova, il y fut nommé conseiller municipal, puis conseiller provincial, charge qui lui fut renouvelée pendant seize ans.

Son apostolat était complexe. Les catéchismes, les patronages attiraient son zèle. Sa plume était aussi féconde que sa prédication. Nombreux sont les volumes qu'il a écrits sur diverses questions. Son traité sur la *littérature italienne* est, par exemple, arrivé à sa dixième édition. Il n'a point non plus négligé l'ascétisme et a publié trois ou quatre volumes pour l'instruction et l'édification de ses confrères dans le sacerdoce.

Les belles qualités dont il avait fait montre dans le diocèse de Bergame avaient attiré sur lui l'attention de Pie X qui le nomma évêque de Foligno en 1910. Il apporta, dans ce nouveau poste, le même zèle à l'accomplissement de ses fonctions, et y recueillit les mêmes fruits. Désormais, au lieu de faire des livres, il écrivait des mandements, dont un certain nombre avaient une haute portée sociale, comme ceux par exemple sur *le dimanche et son rôle social*, sur *le mariage et la famille chrétienne*, sur *la mission sociale de l'épiscopat*. Benoît XV l'avait nommé aux débuts de son pontificat archevêque de Bologne, grand et beau diocèse difficile à gouverner à cause des luttes et des partis politiques. Mgr Gusmini se montra digne de la confiance que lui témoignait le nouveau pape et, celui-ci, moins par tradition que pour récompenser les mérites de Mgr Gusmini, vient de l'agréger au Sacré-Collège. Le prélat a 60 ans.

DON ALESSANDRO.



...L
A
C
I
évêques po
sent que l
Saintes Ec
tique et l'
de l'antiqu
clairs, ni ce
de ce mystè
textes et de
vigilants co
de la doctri
teurs expli
voient dans
tible et ressi
une méthod
sont dans u
tère pour le
les autorise
avec lui, et
fidèles il de
Cette inte
dire que cer
mode de révé
a fait connaî
Esprit l'a pr
Testament, p
été révélé au

(1) Cf.: Ser

LA DOCTRINE DE L'ASSOMPTION (1)

(SUITE ET FIN)



A tradition orale apostolique a guidé les Saints Pères dans l'interprétation des textes et des types scripturaires qu'ils rapportent à l'Assomption. D'après les évêques postulateurs du concile du Vatican, " les Pères pensent que l'Assomption est *insinuée* dans quelques oracles des Saintes Ecritures "; ils ont surtout en vue l'épouse du Cantique et l'Arche d'alliance. Au sens de ces vénérables témoins de l'antiquité ecclésiastique, ni ces textes ne seraient assez clairs, ni ces types assez manifestes, pour motiver l'affirmation de ce mystère. D'autre part, ces mêmes Pères se servent de ces textes et de ces types pour l'enseigner formellement. Eux si vigilants contre toute nouveauté, eux si délicats pour la pureté de la doctrine, eux à qui l'Eglise reconnaît " la qualité de docteurs expliquant et développant la doctrine religieuse ", ils voient dans les Ecritures la gloire du corps virginal incorruptible et ressuscité. Et ce n'est pas le fait d'un ou de deux, mais une méthode d'ensemble et qui se perpétue. C'est donc qu'ils sont dans un courant traditionnel, qu'ils sont forts du magistère pour le moins tacite de l'Eglise. Ce courant traditionnel les autorise à découvrir dans les Ecritures un sens en harmonie avec lui, et comme ce sens est accepté par les pasteurs et les fidèles il devient le sens officiel de l'Eglise.

Cette interprétation patristique permet à Dom Renaudin de dire que certains passages des Ecritures sont " un deuxième mode de révélation, premier quant à l'époque, par lequel Dieu a fait connaître la glorieuse Assomption de Marie ". Le Saint-Esprit l'a prophétisée, comme d'autres mystères du Nouveau-Testament, par des symboles. Aussi, lorsque le fait accompli a été révélé aux apôtres, que l'Eglise l'a eu reçu de leur bouche,

(1) Cf.: *Semaine religieuse*, 6 décembre et 20 décembre 1915.

les Pères et les écrivains ecclésiastiques ont précisé d'après cet enseignement le sens des Ecritures. Pour employer des mots techniques, ils expliquent les types de l'Ancien-Testament par leur anti-type, la Vierge. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. L'action sacerdotale de Jésus-Christ à la dernière Cène n'a-t-elle pas rendu plus claire l'action figurative de Melchisedech et la prophétie de David dans le psaume 109 : *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech?*

La deuxième partie de l'ouvrage est la synthèse du mouvement catholique en faveur de la définition de l'Assomption au cours du XIXe siècle et jusqu'à nos jours. " Quelques années après la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception, dit Dom Renaudin, une préoccupation et un désir, qui n'ont fait que s'accroître depuis lors, se firent jour parmi les catholiques. L'acte solennel de Pie IX les portait à se demander si l'Assomption n'est pas, comme l'Immaculée-Conception, une doctrine révélée, et à désirer un nouveau triomphe pour la Vierge ressuscitée... A l'approche du concile du Vatican, deux importantes revues d'Italie la *Civiltà cattolica* et la *Scienza e la Fede* signalaient et favorisaient le mouvement qui entraînait un grand nombre de catholiques à demander au Souverain-Pontife de prononcer la définition dogmatique de l'Assomption. "

On trouvera dans le chapitre VI les noms en français des prélats signataires des divers *postulata* qui furent présentés à Pie IX. Après cette énumération, l'auteur en vient à ce qui s'est fait depuis le concile. Et pour être dans l'entière vérité, il explique comment les plus récentes études théologiques sur l'Assomption ont été provoquées par les désirs d'âmes ferventes, sans prétention à la haute science sacrée, mais ardemment attachées à tout ce qui peut glorifier Marie. C'est sur leurs instances, et sans doute par l'effet de leurs mérites très puissants devant Dieu, que la pensée des Pères du Vatican a de

nouveau s
tion des é
attesté la f
miers past
ques pour
de Tours e
dans ces in
fiants deta
par le san
Pompéi pré
de-Lérída e
A la suite c
sonnages ec
voyé leurs s
Il y en a de
de l'univers

Il restait
définition d
expose en un
son sens théo
acte de loi a
déduisent ph
que mieux co
foi au dogme
contre le mat
veloppe et ab
et les princip

Il y a lieu
schismatiques
honorer ses I
glorification
cordiale des i
seul juge de l

nouveau saisi l'attention des théologiens; qu'avec l'autorisation des évêques, en divers endroits, des pétitionnements ont attesté la ferme croyance des fidèles; plus encore, que les premiers pasteurs ont adressé au Saint-Siège leurs propres suppliques pour la définition. En France, les Carmels de Vienne et de Tours et la Visitation du Mans ont eu la part principale dans ces initiatives. Il faut en voir dans le chapitre VI les édifiants détails, ainsi que l'extension du mouvement en Italie, par le sanctuaire de Notre-Dame-du-Rosaire, à la nouvelle Pompéi près de Naples, en Espagne, par l'Académie-Mariale-de-Lérida et le zèle du cardinal Spinola, archevêque de Séville. A la suite de ce résumé vient la liste des prélats et autres personnages ecclésiastiques ou religieux de distinction qui ont envoyé leurs suppliques à Rome, d'octobre 1900 à septembre 1912. Il y en a deux cents soixante-huit, venant de toutes les parties de l'univers.

Il restait à faire valoir les avantages qui résulteraient d'une définition dogmatique de l'Assomption. Dom Renaudin les expose en un dernier chapitre, qui fait le plus grand honneur à son sens théologique et à sa piété. La dignité et le mérite d'un acte de loi aussi solennel, les conséquences doctrinales qui se déduisent plus ou moins prochainement de toute vérité catholique mieux connue, en particulier ici, un nouvel élan donné à la foi au dogme de la résurrection de la chair, un secours puissant contre le matérialisme, qui sous les formes les plus variées enveloppe et abaisse nos contemporains, tels sont les plus directs et les principaux de ces avantages.

Il y a lieu de considérer aussi la mentalité de ces nombreux schismatiques si affectionnés au culte de Marie, si empressés à honorer ses prérogatives et à célébrer son Assomption. La glorification de ce mystère ne serait-elle pas pour eux la plus cordiale des invitations à revenir à l'unité? Le Saint-Siège est seul juge de la valeur de ces raisons et de l'opportunité d'une

définition, comme de la chose elle-même. Avec la plus respectueuse soumission Dom Renaudin le déclare dans sa conclusion, et tel est aussi le sentiment de tous ceux qui travaillent à cette nouvelle gloire de la reine du ciel.

Ceux qui aiment les documents de première main auront autant de satisfaction que de profit à étudier les quatre *appendices* qui terminent le volume. Le premier contient le texte latin des *postulata* des Pères du Vatican avec les noms des signataires respectifs. — Le second *appendice* est le mémoire latin adressé à Pie IX en 1869 par l'évêque de la Havane. Ce texte, ainsi que la liste des noms du premier *appendice* étaient jusqu'ici inédits. — Le troisième *appendice* donne les textes latin, italien ou espagnol, de 41 suppliques épiscopales, en commençant par celles qui ont suivi la fête du Rosaire à la nouvelle Pompéi en octobre 1900; à remarquer surtout la supplique du cardinal-archevêque de Séville. — Le quatrième *appendice*, de onze pages, est le *postulatum*, en langue espagnole, de Mgr Ballon, évêque d'Aréquipa, au Pérou. Tous ces textes sont des matériaux théologiques de premier ordre. — Le R. Père Eusebio, carme espagnol, a exposé (1906), les raisons de déclarer l'Assomption dogme de foi : *Conveniencia de definir como dogma de fe la Asuncion de la Virgen*, Barcelona.

Si, par ces pages, nous avons réussi à faire connaître les principales idées exposées avec un remarquable talent par Dom Renaudin, nos lecteurs en concevront le désir d'approfondir la question dans l'ouvrage lui-même. Cette étude leur procurera de vraies jouissances intellectuelles, et sans doute ils se sentiront inclinés à entrer dans ce mouvement pour la complète glorification du corps virginal de l'Immaculée Mère de Jésus-Christ.

J.-B. CHATAIN,

professeur de philosophie

LE



E gr
pa
po
respect de n
c'est, paraît-
la session d'e
de n'avoir pa
trouvée l'an
militaire.

Le Temps
facilité des j
appelés rapid
pel ou même,
d'examen, po
l'institution.
aux études se
rieur. Aussi,
ruines amonc
baccalauréat,
ou devrait être
c'est-à-dire d'i
qu'il représente
représente effe
liers sans latin
briquer qui ne
comme l'impér
prendre les jeu
hommes qui, po
aux conditions
notablement l'é

LE BACCALAUREAT ET LES ETUDES

LE grand journal parisien, le *Temps*, poursuit une campagne, qu'il a entreprise il y a bien longtemps déjà, pour le relèvement du niveau des études et pour le respect de notre belle langue française. Ce qui y donne lieu, c'est, paraît-il, un certain nombre de candidats malheureux de la session d'examens qui se termine en ce moment, se plaignant de n'avoir pas trouvé la même indulgence que leurs aînés avait trouvée l'an dernier au moment de partir pour leur service militaire.

Le *Temps* approuve ce retour à une demi-sévérité. Cette facilité des jurys, dit-il, toute naturelle à l'égard de collégiens appelés rapidement sous les drapeaux ou qui devançaient l'appel ou même, déjà incorporés, quittaient le dépôt pour la salle d'examen, porterait, en devenant la règle, un coup mortel à l'institution. En principe, le baccalauréat sert de régulateur aux études secondaires et de garantie à l'enseignement supérieur. Aussi, ne serait-il nullement souhaitable qu'aux autres ruines amoncelées par la guerre s'ajoutât bientôt celle-là. Le baccalauréat, certes, n'est pas un brevet de génie, mais il est, ou devrait être, la sanction d'études secondaires bien faites, c'est-à-dire d'une culture générale. Il faut donc en exiger ce qu'il représente, en lui assurant toutes garanties pour qu'il le représente effectivement. S'il est fâcheux de faire des bacheliers sans latin, il paraît plus lamentable que jamais d'en fabriquer qui ne sachent pas le français. Rien n'agit, voyez-vous, comme l'impératif catégorique des sanctions. Il convient de prendre les jeunes gens tels qu'ils sont. En effet, ils sont des hommes qui, pour la plupart, mesurent strictement leur effort aux conditions du succès. Par suite, on renforcerait vite et notablement l'étude du français, en modifiant sur quelques

points, la procédure du baccalauréat. Et, du même coup, on améliorerait le reste, à la condition de vouloir.

Le *Temps* réclame donc pour chaque matière, et spécialement pour la composition française, une note qui, sans être le zéro, soit éliminatoire par sa seule insuffisance, " parce qu'un examen de la culture générale, dit-il, qui permet de négliger telle ou telle matière, y compris le français, manque le but et implique contradiction ". — Comme le disait M. Lapie, directeur de l'enseignement primaire : " Il est inadmissible qu'un candidat au baccalauréat de philosophie commette vingt-trois fautes d'orthographe dans sa copie. Il est inadmissible qu'un jeune homme aussi faible en français ne soit pas arrêté à la première partie du baccalauréat. "

Nous comprenons très bien ces doléances, remarque non sans raison un organe de la presse confédérée. A force d'éparpiller les efforts des élèves, pour leur faire savoir un peu de tout, ils ne savent un peu bien d'aucune matière. Cependant, la première qu'ils devraient savoir, c'est leur langue nationale, et il y a des professeurs de rhétorique qui ont parfaitement honte de l'orthographe et non pas seulement du style de leurs élèves. Il faut que cela change. Les rhétoriciens d'autrefois savaient écrire. Pourquoi ceux de maintenant en sont-ils incapables, en presque totalité ?

D'un journal de France.

UN MONSIEUR... BIEN PUISSANT



E monsieur, c'est moi... le *respect humain*... Vous ne me trouvez pas beau, dit-il. Il me suffit d'être puissant et, puissant, je le suis. Car, vous ne l'ignorez pas, *c'est moi* qui dépeuple les *confessionnaux* où l'Eglise invite ses fidèles à venir s'agenouiller pour recevoir le pardon de

leurs faut
nion, où J
à ses amis
tiennes d'
C'est moi
bouche, q
leurs prêt
retiens che
bien, le di
nouvelleme
pas. C'est
devant le t
les malheur
qui, les jou
gner dans l
fais se tenir
la cérémonie
en sortir po
église ou de
connaît pas
quand ce cor
moi qui fais
peur qu'on
voyage un je
Vous avez
de ma puiss
n'est faite qu
yeux fixés de
garder à dro
puissance ser
maître, mieux
(Semaine

leurs fautes. *C'est moi* qui écarte les chrétiens de la *communion*, où Jésus voudrait donner sa chair divine en nourriture à ses amis. *C'est moi* qui fais le vide autour des *chaires chrétiennes* d'où tombe cette parole de Dieu qui éclaire et fortifie. *C'est moi* qui empêche la plupart des catholiques d'*ouvrir la bouche*, quand quelque sot bafoue leurs croyances, insulte leurs prêtres, ridiculise leur religion sainte. *C'est moi* qui retiens chez eux les pusillanimes et les lâches qui voudraient bien, le dimanche, assister au saint sacrifice de la messe, renouvellement du sacrifice sanglant de la croix, et qui n'osent pas. *C'est moi* qui ankilose le *genou* sur le point de fléchir devant le tabernacle de l'église où réside celui qui a dit à tous les malheureux : « Venez à moi et je vous soulagerai. » *C'est moi* qui, les jours d'*enterrement*, empêche les hommes d'accompagner dans l'église la dépouille mortelle d'un camarade, et les fais se tenir à la porte, comme des excommuniés, pendant toute la cérémonie. *C'est moi* qui fige dans la poche la main prête à en sortir pour tracer le *signe de croix*, en passant devant une église ou devant un calvaire. *C'est moi* qui fais qu'on ne reconnaît pas un ancien condisciple ou un bienfaiteur, surtout quand ce condisciple ou ce bienfaiteur porte une *soutane*. *C'est moi* qui fais qu'on n'ose plus déplier son journal en public, de peur qu'on ne voie le titre religieux, ou qui fais acheter en voyage un journal impie ou un livre ordurier.

Vous avez bien des fois constaté autour de vous les effets de ma puissance, vous surtout les *hommes*. Cette puissance n'est faite que de votre lâcheté. Le jour où, la tête haute, les yeux fixés devant vous, vous marcherez droit à Dieu, sans regarder à droite ou à gauche si quelqu'un peut vous voir, ma puissance sera vaincue par vous. En attendant, je serai votre maître, mieux encore, votre tyran !...

D.

(Semaine de Langres.)

UNE TOUCHANTE CONVERSION

Une pieuse Anglaise s'occupant des oeuvres et des ambulances de Douvres (Angleterre) a raconté le trait suivant à un religieux français :

Un soldat anglais, blessé grièvement, voulut se confesser. Un prêtre vint. Il ignorait la langue et fit dire au mourant, par un officier protestant, de se repentir, car il allait l'absoudre. Mais l'édifiant pénitent, voulant absolument déclarer ses fautes, s'en accusa à l'officier, le priant de les traduire au prêtre. Lorsque cette méritoire confession fut finie, l'officier protestant, émerveillé de tant d'humilité, que seule la religion catholique pouvait inspirer, déclara-t-il, eut l'âme si touchée qu'il manifesta sur l'heure la volonté de se convertir. Le prêtre français hésitait à l'admettre aussi vite dans l'Eglise. Mais il céda à ses instances. " Si j'étais en danger de mort, que feriez-vous, demanda l'officier. — Ce serait différent, répartit le prêtre. — Au front, ne suis-je pas toujours en danger de mort?" répliqua l'officier. Vaincu par le désir, la bonne volonté et les bonnes raisons du protestant, le prêtre fut heureux de recevoir son abjuration et de le baptiser sous condition. Le soir même, l'événement prouva que le nouveau converti avait bien fait de ne pas remettre même au lendemain, car il avait succombé sous la mitraille, le même jour.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	25 janvier.	— Dorval.	
Jeudi,	27	"	— Saint-Victor.
Samedi,	29	"	— Saint-Edouard, à Montréal.